

Groupe de travail

« Déchets »

19/09/2011

Présents :

	Nom	Organismes	mail
Collège des Associations	Pierre Virey	CLCV / ADEBVH	Pierre.virey@bbox.fr
	Françoise Colard	PAYS D' AIX ECOLOGIE	paysdaix-ecologie@laposte.net
	Amanda Bouard	URVN FNE PACA	urvn.amandabouard@gmail.com
	Christine d'Ingrando-Bertheau	ADECV 84320	chbertheau@laposte.net
	Francis Baranger	ADESM	adesm.13@wanadoo.fr
	Serge Bettoni	ADESM	serge.bettoni@orange.fr
	Jean-Louis Pignana	AVSANE	jeanlouis.pignana@orange.fr
	Richard Deboom	UFC QUE CHOISIR ?	Richard.deboom@orange.fr
	Jean Reynaud	UDVN 13 FNE	Reynaud.jean13@gmail.com
Collège des Collectivités Territoriales	Patrice Roussel	CONSEIL REGIONAL PACA	proussel@regionpaca.fr
	Jean-Louis Dalmasso	CPA	jldalmasso@agglo-paysdaix.fr
	Sébastien Roux	AGGLOPOLE PROVENCE	Sebastien.roux@agglopoles-provence.fr
	Gisèle Ravez	OUEST PROVENCE	Gisele.ravez@ouestprovence.fr
	Karoline Ecolivet	CONSEIL GENERAL 05	k.ecolivet@cg05.fr
	Benjamin Lafond	CONSEIL GENERAL 04	b.lafond@cg04.fr
	Claire Bagnis	CONSEIL GENERAL 06	cbagnis@cg06.fr
	Aurélien Ruffinatti	ARPE PACA	a.ruffinatti@arpe-paca.org
Collège de l'Etat et établissements Publics	Fatiha El Mesaoudi	AGENCE DE L'EAU RM ET C	fatiha.elmesaoudi@eamrc.fr
	Pierre Leclercq	DREAL PACA	pierre.leclercq@developpement-durable.gouv.fr
	Michel Branthomme	DREAL PACA	Michel.branthomme@developpement-durable.gouv.fr
Collège des Industriels	Franck Baudement	CRMA PACA	franck.baudement@crma-paca.fr
	Lilian Launay	ATHELIA ENTREPRENDRE	lilaunay@atheliaentreprendre.fr
	Elodie Olivier	CMA 13	eolivier@cml3.org
	Béatrice Berbiec	SARP INDUSTRIES	bberbiec@sarpindustries.fr
	Sébastien Souchon	ADIVALOR	s.souchon@adivalor.fr
	Patrick Vella	FEDEREC	pvella@hotmail.fr
	Valérie El Merini	EA ECO ENTREPRISES	valerie.elmerini@ea-ecoentreprises.com
	Thierry Desbourdes	ORTEC	thierry.desbourdes@ortec.fr
	Laetitia Tartiere	NAPHTACHIMIE	laetitia.tartiere@naphtachimie.com
	Jerôme Leriche	TEP	jerome.leriche@eauxdemarseille.fr
	Marianne Garde	CCI 83	marianne.garde@var.cci.fr
	Michel Jacomet	ARKEMA SAB	michel.jacomet@arkema.com
	Hélène Theveneau	CCIR PACA	theveneau@paca.cci.fr
	Marc Valentin	ENVIRONNEMENT INDUSTRIE	contact@environnement-industrie.com
	Brigitte Schillinger	LYONDELL BASELL	brigitte.schillinger@lyondellbasell.com
Jean-Michel Mandiuk	DELTA DECHETS	jm-mandiuk@delta-dechets.fr	
Magali Lefevre	CCI 84	environnement@vaucluse.cci.fr	
Collège des Industriels	Marc Bayard	UIC PACA	Marc.bayard@uicpaca.fr
	Fabrice Maury	KALIES	fmaury@kalies.com
	Jean-Pierre Perignon	CHIMIREC	jean-pierre.perignon@chimirec.fr
	Virginie Richard	VEOLIA PROPLETE	virginie.richard@veolia-proprete.fr
Scientifiques / experts	Xavier Villetard	AIRFOBEP	xavier.villetard@airfobep.org
	Pierre Hennebert	INERIS	Pierre.hennebert@ineris.fr
	Yves Noack	CEREGE	noack@cerege.fr

Excusés : Anne-Marie Fruteau de Laclos (Ademe), Guy Barret (CPA, Cyprès) Alexandre Campanella (DDTM 13), Bruno Dadolle (Ascometal), Jean Gonella (Fare Sud), Jean-Paul Bonneau (FNE 84), Victor Tonin (Commune d'Aix-en-Provence), Noël Perna (Région Verte), Guy-Jean Abel (Venelles Environnement) ; Jean-François Friolet (Fare Sud).

Pilotage : Pierre Leclercq, Dreal Paca

Pièces jointes :

- Questionnaire distribué en séance
- Dépouillement de ce questionnaire
- Présentations faites en séance :
 - Plan d'actions pour une meilleure gestion des DDD, *Inddigo (présenté par GH)*
 - Mise en place d'une collecte, Athélia entreprendre (*Lilian Launay*)
 - Charte des déchetteries CG06 (*Claire Bagnis*)

Rédacteur : Gwénaëlle Hourdin, SPPPI PACA

Validation : Pierre Leclercq, Dreal PACA, membres présents avant le 15 novembre.

Ordre du jour :

Cette journée était organisée sous un format : journée d'échange et partage d'expériences sur le sujet de la gestion collective des déchets diffus dangereux.

- État des lieux en PACA (résumé de l'étude Inddigo/Région PACA)
- Les opérations de gestion collective : quelles aides, quel retour d'expérience ?
(*Contributions des institutionnels et de zones d'activités ayant connu de telles expérience*)
- La collecte des déchets dangereux diffus : déchetterie ou prestataire ?
(*Contributions de Conseils Généraux, de collectivités et de professionnels*)
- Quelques solutions, quelles offres ?
(*Contributions de la chambre des métiers, contribution des professionnels prestataires.*)
- Les évolutions règlementaires à venir : la responsabilité élargie du producteur (REP).

Les freins / éléments facilitateurs au développement de la collecte des DDD

Les freins dessinent bien souvent en creux les éléments qui pourraient être facilitateurs. C'est ainsi qu'ont été identifiés par les membres du groupe de travail, les éléments suivants.

	Freins	Facilitateurs
Inhérents à la définition même de ces déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Leur nature et la faible occurrence de ce type de déchet qui ne crée pas d'habitude et peut tendre à aller vers la facilité de la benne à Ordures Ménagères. - Le gisement très diffus - Leur petit conditionnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des conteneurs spécifiques
Liés aux infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Maillage du territoire insuffisant, notamment sur les centres de transit, de valorisation <ul style="list-style-type: none"> ➢ induit des coûts disparates sur le poste transports. - Selon certains, les prestataires ne sont peut-être pas assez organisés pour collecter les très petites quantités. - Le manque de déchetteries - Des horaires d'ouverture des déchetteries mal adaptés aux professionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement des gestions collectives (37 sur les 50 existantes en région ont été impulsées par des associations de zone) - Opérations collectives de récupération en centre-ville - Un nombre de points d'apport plus important <ul style="list-style-type: none"> ➢ Porte à porte (vis-à-vis des entreprises) - Stand dédié lors d'opérations en ZI - Une meilleure organisation de cette gestion - Une multiplication du nombre de déchetteries - Des horaires adaptés - Travailler par filière ou par zonage, ou par gisement. - Développer des filières à fortes valeurs ajoutées.
Aspects économiques	<ul style="list-style-type: none"> - un traitement de ce type de déchets qui a un coût, même pour des déchets tels que des aérosols - Un coût trop élevé pour les professionnels, et encore plus pour les TPE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les aides des institutionnels tels que l'Ademe, l'Agence de l'eau, la Région etc. sont des soutiens importants. <ul style="list-style-type: none"> ➢ Certains aimeraient voir ses aides augmentées de façon à étendre les opérations exemplaires, à pérenniser les postes environnement. Pour certains, ces aides servent trop à faire des études et pas suffisamment pour agir. - Une défiscalisation des coûts des déchets

	<ul style="list-style-type: none"> - D'une part, une fausse « gratuité » de la collecte des DDD par les déchetteries (le coût est en fait supporté par la collectivité et d'autre part une prestation payante. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une incitation des mairies [NDLR : <i>ou collectivités</i>] - Mise en place d'une taxe sur la collecte des DD REP. - Avoir des fourchettes de coûts pour les entreprises. - Obtenir des prix négociés, mutualiser pour baisser les coûts. - Chiffrer le coût (100% de récupération) - Une harmonisation des coûts de déchetteries pour les professionnels. - De façon générale, une uniformisation des coûts et des solutions - Méthode de modulation de la TEOM* (incitative pour les plus vertueux) - Traitement au plus près du lieu de production et valorisation des filières. - Redevance spéciale pour les ordures ménagères assimilées
Information / sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque d'information <ul style="list-style-type: none"> ➤ qui induit une méconnaissance du risque - Une méconnaissance des filières - Une sous-estimation des enjeux - Un manque de sensibilisation des décideurs - Voire un manque de volonté - Pour certains, les collectivités fermeraient les yeux, n'auraient pas suffisamment de volonté pour mettre en place un tri sélectif efficace et suivi. [note : <i>la collecte des déchets dangereux diffus provenance des industriels ne sont pas de la compétence des collectivités</i>]. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure information - Un retour d'expériences sur les actions de sensibilisation, les initiatives en communication, la mise en place de campagne de sensibilisation auprès des entreprises. - Une action concertée entre les acteurs de terrain pour informer de façon continue, faire du « buzz ». - Une mutualisation des données, des adresses - Une mise en avant des entreprises vertueuses
Réglementation / contrôle / répression	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de contrôle et/ou de répression, notamment dans les TPE/PME. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une réglementation plus forte, - Un contrôle plus important chez les producteurs, sur les déchets - avec des pénalités ou de la répression si

		nécessaire - Appliquer la loi pollueur / payeur - Organiser une police de la collecte
--	--	---

D'autres propositions

- Un numéro vert pour orienter les professionnels en signalant qu'il existe un guide des déchets en ligne sur internet, permettant déjà d'apporter de l'information.
- Étendre l'observatoire des déchets aux DDS*, avoir une évaluation plus fine des gisements. [*cette orientation pourra probablement être envisagée après que l'observatoire ait suffisamment avancé dans sa mission première qui concerne les OM et DIB, à confirmer par l'Ademe*]
- Intensifier le rôle des chambres consulaires, les associer aux réflexions, renforcer leurs lobbying.
- Développer une collecte spécifique des fusées de détresse périmées auprès des ports de plaisance.
- Profiter de la campagne CLP (changement d'étiquetage) pour sensibiliser au DD.
- DD des activités maritimes & fluviales.
- Augmenter la participation des associations, comme relais notamment.

Atelier Déchets Diffus Dangereux : prochaines séances

Séance n°2 : Les déchetteries

Une forte demande a été exprimée sur un atelier spécifique aux déchetteries, dans lequel pourrait être évoqué :

- gestion du coût pour les professionnels
- transport des DD dans le cadre du grenelle et du développement durable
- devenir des DDD en déchetterie en terme de traitement
- déchetteries mobiles
- santé/sécurité autour des déchetteries
- évaluation des GSE occasionnés par le stockage en déchetterie
- le devenir des déchetteries et leurs spécialisations éventuelles
- comment adapter les horaires aux professionnels ?

Séance n°3 : Prévention & solutions

- Prévention :
 - La proposition et l'utilisation de produits alternatifs ou de substitution non dangereux
 - La réduction de la production
 - Retour sur des opérations exemplaires
- Quelques solutions
 - Marque retour
 - Ressourceries
 - Points de dépôts dans grands magasins...
 - Les propositions des professionnels du traitement des déchets vis-à-vis des exploitants des déchetteries (public ou privé)

Séance n°4 : Information / sensibilisation :

Vis-à-vis des acteurs :

- Clarification des rôles des acteurs et de leurs obligations
- Evolutions règlementaires, conséquences de la REP et projets de développement et actions possibles

Vis-à-vis des détenteurs de déchets :

- Sensibilisation des PME, des ZI, à l'école via le personnel enseignant (NDLR : hors du cadre industriel du SPPPI).
- Echanges de bonnes pratiques
- Réalisation d'un kit de sensibilisation
- Portes ouvertes en centre de traitement et sur une déchetterie réputée exemplaire
- Des vendeurs/distributeurs/fabricants par rapport aux consommateurs sur la destruction/élimination des déchets issus de leurs produits.
- Profiter de la campagne CLP (changement d'étiquetage) pour sensibiliser au DD
- Journées d'information médiatisée

Certains membres du GT souhaitent que cette information dépasse le cadre industriel et s'adresse également au grand public, notamment pour « identifier les produits et informer sur les méfaits ». [NDLR : le SPPPI ne peut malheureusement pas intervenir sur les déchets des ménages, cependant les bonnes pratiques ou opérations exemplaires pourront être dupliqués utilement par les acteurs en charge des OM.].

Le sujet des déchets organiques a été évoqué dans les réponses au questionnaire, il a été planifié dans le projet D3 et fera l'objet d'ateliers spécifiques.

Pour aller plus loin :

Cette rubrique a pour vocation d'être complétée par les détenteurs d'informations ou les porteurs d'actions, n'hésitez pas ...

Gestion collective

➤ **Boitaouti Ademe**

« La **boitaouti** propose des éléments de réflexion sur les points cruciaux de l'opération. Sa fonction est d'inciter à se poser les bonnes questions au bon moment. Elle aide le porteur de projet à anticiper les problèmes et à trouver lui-même les solutions. Elle propose des outils afin que le porteur de projet y fasse son choix, qu'il les adapte à ses besoins et qu'il les utilise pour construire son propre projet. La **boitaouti** est conçue pour le cas de gestion collective le plus courant : mise en place d'un service de collecte en porte à porte et sélection des prestataires par le porteur de projet suite à un appel d'offres et à une étude préalable réalisée par un bureau d'étude. Il existe d'autres configurations de gestion collective (regroupement chez un fournisseur, sélection des prestataires par chaque détenteur...) avec d'autres besoins auxquels les outils présentés ici peuvent être adaptés. »

http://docs.google.com/viewer?a=v&q=cache:N_sKYBBZM-UJ:www2.ademe.fr/servlet/getBin?name%3D383BE18AA651DEAF6D9DD576E4D2372E1257848914999.pdf+b oitaouti+ademe&hl=fr&gl=fr&pid=bl&srcid=ADGEEsGAKkVi8DbIyJzh-PMkz3kdXq9HtEBk60GrGior0kd_sYqmDKD9tD8MINO3glOKgk_PxvU6oZ2igOZlRzWeut3nY5PNCaWRHgo-BMpkLcqQBIVVowFa2ORBvqB7TxmgFLTUr7kK&sig=AHIEtbRCeGJrMHSA59E_j4Ht3NTAhDC05w&pli=1

➤ **Fiche technique Association Orée**

Document : Gestion collective des déchets et des rejets liquides par les entreprises, février 2006.

<http://www.oree.org/docs/groupes-de-travail/gt-parcs-d-activites/ft8-gestion-dechets.pdf>

- Plutôt orientée DIB,
- Fiches concrètes : ex questionnaire.

➤ **Exemples de Cahier des charges**

- INRA : Cahier des charges élimination de déchets industriels spéciaux, décembre 2006.

<http://www.inra.fr/fournisseurs/uploads/fichiers/386636.pdf>

- Autre exemple disponible auprès de l'ARPE.

➤ **Questionnaire d'enquête**

Disponible auprès de l'ARPE.

➤ **Critères d'éligibilité & liste des entreprises conventionnées par l'Agence de l'eau**

Aides à l'élimination des DD pour l'eau. Cette aide vise les PME/PMI à hauteur de 30 %, voire à 50% avec un seuil maximum de 10t. Cette aide se fait par le biais de collecteurs conventionnés qui reçoivent la subvention et qui la déduisent du coût de leurs prestations.

<http://www.eaurmc.fr/fileadmin/aides-et-redevances/documents/AidesRhôneMed/aide-dechets-liste-prestataires2011.pdf>

- **le Réseau des gestionnaires de déchetteries en PACA, autodiagnostic des déchetteries, le guide des bonnes pratiques de gestion**

L'Arpe mène un certain nombre d'actions sur la gestion collective des déchets telles que des propositions de diagnostic, de cahier des charges, de mutualisation des coûts et des retours d'expériences. L'Arpe fait l'interface entre les collectivités et les associations d'entreprises. Les CCI prennent le relais en cas d'absence d'association d'entreprise.

<http://www.arpe-paca.org/environnement-paca.asp?ThNum=Th00000486>

Déchets dangereux

- **Guide des déchets PACA : rubrique spécifique DD**

Le guide régional permet de répondre à la plupart des problèmes concrets que peuvent se poser les détenteurs de déchets : « Que faire de ses déchets ? » « Quelles sont les obligations réglementaires ? » « A qui s'adresser ? » « Où sont les prestataires ? »

Il recense et identifie, les opérateurs de la région et les adresses utiles, par types de déchets, activités et département d'intervention.

<http://www.guide-dechets-paca.com/spip.php?rubrique31>

- **Opération « Artisans Propres J'agis » Chambre des Métiers et de l'Artisanat 13**

Une solution pour gérer les déchets dangereux issus de l'activité des artisans peintres.

<http://www.cma13.fr/artisan/gerer-efficacement-mon-entreprise/me-conformer-aux-reglementations-sante-securite-et-environnement/gerer-mes-dechets-de-peinture-533.html>

- **Athélia entreprendre (La Ciotat)**

Athélia mène plusieurs actions complémentaires pour aider ses adhérents dans leur gestion des déchets : une gestion collective, une collecte annuelle gratuite, mais aussi des collectes ponctuelles, dont certaines concernent les déchets diffus dangereux.

<http://www.atheliaentreprendre.fr/commissions/commission-gestion-collective-des-dechets>

- **Opération Indus « trions »**

L'association responsable de la zone industrielle de Toulon-Est, l'Afuzi mène depuis 2001, des actions pour sensibiliser ses adhérents au tri sélectif des déchets. Au vu du succès rencontré, cette opération a été étendue par la CCI du Var à 8 zones industrielles du département.

<http://www.afuzi.com/industriens/operation.htm>

- **Carros indus'tri**

Un exemple d'opération collective qui inclut également des déchets tels que les métaux, les gravats propres et sales, le bois, les fermentescibles.

<http://www.ademe.fr/paca/Pdf/8-Carros-Industri.pdf>

➤ les actions d'un écoorganisme : Adivalor

Adivalor a récupéré et éliminé plus de 80 % des stocks historiques de produits phytopharmaceutiques non utilisables accumulés dans les exploitations depuis leur création, soit un gisement d'environ 10 000T. Il a pérennisé cette action au fil de l'eau, comme il le fait également pour les emballages vides de produit phytopharmaceutiques ou d'autres produits de l'agro-fourmiture (engrais, films...)

<http://www.adivalor.fr/filiere/presentation/index.html>

➤ Etude indidigo

L'étude portait spécifiquement sur les déchets dangereux diffus en PACA. Elle a fait l'objet d'une présentation en séance. (Cf transparents ci-joints.)

➤ Etude Ademe : « Gestion des déchets dangereux diffus dans les pays les plus avancés d'UE et hors UE » Février 2009 - 21x29,7 - 221p.

- Volume 1 : Synthèse transversale et fiches pays –
- Volume 2 : Pratiques exemplaires en Europe et au Canada

Cette étude, qui vise à améliorer la connaissance des pratiques de gestion des DDD à l'étranger, s'est déroulée en deux grandes étapes :

- dans un premier temps, le contexte réglementaire et l'organisation générale de la collecte et du traitement des déchets dangereux diffus ont été étudiées dans plusieurs pays d'UE et hors UE,
- dans un second temps, les cas les plus intéressants ont été sélectionnés par le comité de pilotage et étudiés plus en détails.

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?sort=-1&cid=96&m=3&id=61656&ref=12441&nocache=yes&p1=111>

La réglementation

Pour télécharger les présentations du mardi de la DGPR concernant les dernières évolutions de la réglementation sur les déchets (en date du mardi 06/09/11).

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Cycle-de-conferences-d-information.html>

Glossaire

DDD : Déchets diffus dangereux

DDS : déchets dangereux spécifiques, nouvelle dénomination des DDD)

DIB : Déchets Industriels Banals

OM : Ordures Ménagères

TEOM : Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères